

ENVIRONNEMENT

## Schiste : une mission d'information parlementaire, deux avis divergents

A. l'AFP | France | Publié le 08/06/2011

**Interdire à tout prix l'exploration des gaz de schiste, selon le PS, ne pas fermer totalement la porte, d'après l'UMP : la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'hydrocarbure contesté a rendu mercredi 8 juin 2011 son rapport, sans trancher.**

Il s'agit du second rapport rendu par une mission en deux mois, en plein débat sur l'opportunité d'exploiter le gaz et l'huile (pétrole) de schiste dont serait largement doté le sous-sol français : une manne énergétique pour les uns, une aberration écologique pour les autres.

Le rapport de la mission d'information, lancée en mars et qui a entendu autorités publiques, associations, industriels, en France comme aux Etats-Unis, a été adopté mercredi 8 juin par la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale.

La France doit y renoncer - « Nous avons des conclusions divergentes, nous n'avons pas voulu les gommer », a souligné le co-rapporteur (PS) Philippe Martin lors de cette audition.

« La conclusion personnelle à laquelle je parviens est que la France doit renoncer à extraire de son sous-sol les hypothétiques gaz et huile de schiste qui s'y trouveraient », écrit-il dans le rapport.

Citant les « conflits d'usage de l'eau », « les risques de dégâts collatéraux sur la nappe phréatique » ou encore « le devenir des dizaines de tonnes d'additifs chimiques », le député expose enfin « la raison la plus importante » : il ne faut pas « tourner le dos à la nécessaire transition environnementale qu'impose l'état de la planète ».

Il faut donc, selon lui, « abroger les permis exclusifs imprudemment accordés par le gouvernement en mars 2010 », faisant référence aux trois permis d'exploration octroyés dans le Sud du pays par l'ex-ministre de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo.

De son côté, l'autre co-rapporteur, le député UMP François-Michel Gonnot, ne veut pas fermer définitivement la porte à ces hydrocarbures non-conventionnels.

Ne jamais dire jamais et ne jamais dire toujours - « En politique comme en amour, ne jamais dire jamais et ne jamais dire toujours », a-t-il lancé lors de l'audition devant la Commission du développement durable.

En conclusion du rapport, il dit « espérer » que le « dossier des huiles et gaz de schiste restera ouvert pour être traité demain sans passion, mais avec sérieux et méthode ».

« Aujourd'hui, tout le monde nous a dit qu'il n'y a pas d'autre méthode que la fracturation hydraulique (...), mais je pense qu'il y a des technologies nouvelles, des pratiques nouvelles, sans doute des brevets, à chercher et à trouver », a-t-il déclaré lors de l'audition, citant notamment une nouvelle technique utilisant du gaz liquéfié.

Cette position, exposée par le Premier ministre François Fillon mi-avril, est en passe de l'emporter. Une première mission, mandatée par le gouvernement, avait préconisé fin avril « un programme de recherche scientifique », jugeant « dommageable, pour l'économie nationale et pour l'emploi, que notre pays aille jusqu'à s'interdire (...) de disposer d'une évaluation approfondie de la richesse potentielle ».

L'un des deux gisements européens les plus importants - Selon le rapport de la mission parlementaire, « les Etats-Unis estiment que la France et la Pologne détiennent les deux gisements les plus importants d'Europe ».

Entre temps, une proposition de loi <sup>[1]</sup> sur la question est en cours d'examen au Sénat, après son adoption par l'Assemblée nationale. Remanié après amendement, le texte proposé par le député UMP Christian Jacob ne

propose plus que d'interdire la très contestée technique de la fracturation hydraulique, mais plus l'exploration et l'exploitation des gaz et huile de schiste.

Une nuance qu'ont notamment fustigé les écologistes. Au Sénat, la proposition de loi a encore été amendée et rend désormais possible « des projets à des fins scientifiques ».

L'examen du texte <sup>[2]</sup> devait reprendre jeudi 9 juin devant la chambre haute.

**POUR ALLER PLUS LOIN**

Gaz de schiste : le Sénat se penche à son tour sur la fracturation hydraulique